



Conseil économique et social

Distr. générale
18 août 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustions fossiles

Dixième session

Genève, 21 octobre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté¹

La session s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 21 octobre 2014, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires du Président.
3. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe.
4. Rapport et recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisées avec les parties prenantes sur le captage et le stockage du carbone et l'efficacité énergétique dans la production d'électricité.

¹ Les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division CEE de l'énergie durable (<http://www.unece.org/index.php?id=35130>) et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au plus tard avant la session, par courrier électronique (clean.electricity@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0038). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir plan sur le site Web de la Division de l'énergie) afin d'obtenir un badge d'identification. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 72443 ou 73728).

GE.14-14218 (F) 120914 150914



* 1 4 1 4 2 1 8 *

Merci de recycler



5. Étude sur le captage et le stockage du carbone: situation, évolution récente et parties prenantes.
6. Recommandations adressées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques relatives à l'utilisation du captage et du stockage du carbone pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
7. Évaluation de l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE.
8. Autres activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité.
9. Enseignements tirés après l'achèvement du projet du Compte de l'ONU pour le développement consacré à l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles.
10. Plan de travail pour 2014-2015.
11. Adoption des conclusions et recommandations.
12. Préparation de la onzième session du Groupe d'experts.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Un ordre du jour actualisé, un calendrier détaillé et d'autres documents seront mis en ligne sur le site Web de la production moins polluante d'électricité de la Division de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE)².

Point 2

Observations liminaires du Président

2. Le Président prononcera des observations liminaires. Il donnera un aperçu des principaux résultats attendus du plan de travail du Groupe d'experts pour 2014-2015 (fournis dans l'annexe au présent ordre du jour) qui a été approuvé par le Comité exécutif de la CEE à sa soixante-huitième réunion, le 30 avril 2014.

Point 3

Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe

Documents: ECE/EX/2014/L.13;
ECE/ENERGY/91, annexe II.

² <http://www.unece.org/energy/se/cep.html>.

3. Le secrétariat informera le Groupe d'experts des faits nouveaux relatifs aux décisions pertinentes adoptées par le Comité exécutif, notamment concernant le plan de travail du Groupe. Le secrétariat informera également le Groupe des préparatifs et des résultats que l'on peut attendre de la vingt-troisième session du Comité de l'énergie durable qui doit se tenir du 19 au 21 novembre 2014.

Point 4

Rapport et recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisés avec les parties prenantes sur le captage et le stockage du carbone et l'efficacité énergétique dans la production d'électricité

4. Le secrétariat présentera un rapport et des recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisés avec les parties prenantes sur le captage et le stockage du carbone (CSC) et l'efficacité énergétique dans le domaine de la production d'électricité qui se sont tenus à Washington, le 2 juin 2014; à Londres, le 23 juillet 2014 et à Genève, le 20 octobre 2014.

Point 5

Étude sur le captage et le stockage du carbone: situation, évolution récente et parties prenantes

5. Une des activités prévues par le plan de travail du Groupe d'experts pour 2014-2015 est la préparation d'une étude sur le CSC rendant compte de la situation, de l'évolution récente et des principaux acteurs. Le secrétariat présentera les résultats de cette étude.

Point 6

Recommandations adressées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques relatives à l'utilisation du captage et du stockage du carbone pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

6. Conformément au plan de travail du Groupe d'experts pour 2014-2015, une des activités prévoit d'aider la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à évaluer les technologies de CSC en élaborant une communication à l'intention de la Convention sur l'utilisation de ces technologies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Équipe spéciale travaillant sur cette question doit soumettre un document contenant la communication pour approbation officielle du Groupe d'experts.

Point 7

Évaluation de l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE

Document: Document de séance: État des lieux concernant l'efficacité des centrales fonctionnant aux combustibles fossiles dans la région de la CEE.

7. Une des activités prévues par le plan de travail du Groupe d'experts est d'évaluer l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE. Une mise à jour sera fournie concernant les progrès réalisés par l'Équipe spéciale informelle chargée de cette question.

Point 8

Autres activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité

8. Le Groupe d'experts examinera d'autres activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité et, le cas échéant, proposera de nouvelles activités.

Point 9

Enseignements tirés après l'achèvement du projet du Compte de l'ONU pour le développement, concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles

9. Le secrétariat présentera un aperçu des enseignements tirés du projet du Compte des Nations Unies pour le développement concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles³.

Point 10

Plan de travail pour 2014-2015

10. Les progrès de la mise en œuvre du plan de travail seront présentés. Le Groupe d'experts sera invité à proposer, si nécessaire, de modifier le calendrier, les résultats attendus ou les activités proposées.

Point 11

Adoption des conclusions et recommandations

11. Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et recommandations.

Point 12

Préparation de la onzième session du Groupe d'experts

12. Le Groupe d'experts examinera les préparatifs en vue de sa onzième session. Des thèmes possibles pour la partie de la session consacrée aux questions de fond seront proposés et examinés. La onzième session du Groupe d'experts pour une production d'électricité moins polluante à partir de combustibles fossiles est prévue pour le 30 octobre 2015 à Genève.

Point 13

Questions diverses

13. Les participants pourront débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et entrant dans le cadre des attributions du Groupe d'experts. Dans la mesure du possible, les membres des délégations sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat et au Président toute question qu'ils souhaiteraient soulever au titre de ce point de l'ordre du jour.

³ http://www.unece.org/energy/se/docs/unda_sed/unda_sp1.html.

Point 14

Adoption du rapport de la réunion

14. Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et décisions adoptées par le Comité et prononcera la clôture de la réunion. Le rapport devrait être adopté à la réunion. Si tel n'était pas le cas, le projet de rapport de la réunion (de même que la liste des participants) sera établi par le secrétariat en concertation avec le Bureau et distribué pour observations et approbation aux membres du Groupe d'experts et aux représentations permanentes à Genève. Après approbation, le rapport sera publié sur le site Web de la CEE⁴.

III. Calendrier provisoire

15. Le calendrier provisoire indiqué ci-après est susceptible de modifications; un calendrier actualisé sera mis en ligne sur le site Web de la CEE⁵.

| <i>Heure</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | |
|------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 21 octobre 2014 | | |
| 10 heures | Point 1 | Adoption de l'ordre du jour. |
| 10 h 10 | Point 2 | Observations liminaires du Président. |
| 10 h 20 | Point 3 | Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe. |
| 10 h 30 | Point 4 | Rapport et recommandations formulées lors des ateliers et des consultations organisés avec les parties prenantes sur le CSC et l'efficacité énergétique dans le domaine de la production d'électricité. |
| 11 h 10 | Point 5 | Résultats de l'enquête sur le CSC: situation, faits récents et parties prenantes. |
| 12 h 10 | Point 6 | Recommandations adressées à la FCCC relatives à l'utilisation du CSC pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. |
| 12 h 30 | Point 7 | Évaluation de l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE. |
| 13 heures | | Pause déjeuner. |
| 15 heures | Point 8 | Autres activités dans le domaine de la production moins polluante d'électricité. |

⁴ <http://www.unece.org/energy/se/cep.html>.

⁵ <http://www.unece.org/index.php?id=35130>.

| | | |
|-----------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 h 30 | Point 9 | Enseignements tirés après l'achèvement du projet du Compte des Nations Unies pour le développement concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles. |
| 15 h 50 | Point 10 | Plan de travail pour 2014-2015. |
| 16 h 10 | Point 11 | Adoption des conclusions et recommandations. |
| 16 h 40 | Point 12 | Préparation de la onzième session du Groupe d'experts. |
| 17 heures | Point 13 | Questions diverses. |
| 17 h 10 | Point 14 | Adoption du rapport de la réunion. |
| 18 heures | | Fin de la session. |

Annexe

Plan de travail du Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles pour 2014-2015

I. Introduction

1. Aux termes de l'annexe V de la décision du Comité exécutif relative au mandat du Comité de l'énergie durable et des mandats de ses organes subsidiaires (ECE/EX/2013/L.15), le Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles est chargé de mener des activités concrètes axées sur des résultats qui réduisent de manière importante les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Ces activités doivent être élaborées et mises en œuvre avec la participation active des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE), des représentants des secteurs de l'énergie et de la finance, de la société civile, des experts indépendants et des milieux universitaires. Le mandat est approuvé jusqu'en décembre 2015 et peut être reconduit.

2. Conformément à son mandat, le Groupe d'experts mettra l'accent sur les domaines de travail suivants:

- a) Concertation sur les réglementations et les mesures à prendre;
- b) Échange des bonnes pratiques dans le domaine de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles dans la région de la CEE;
- c) Captage et stockage du carbone (CSC) et utilisation du carbone;
- d) Récupération assistée du pétrole à l'aide de CO₂;
- e) Techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles pour la production d'électricité;
- f) Évaluation des moyens permettant de renforcer l'efficacité énergétique des centrales à charbon, notamment les générateurs de vapeur, les systèmes d'évacuation d'air et de fumée, les turbines à vapeur et les générateurs.

3. Le Centre du charbon propre de l'Agence internationale de l'énergie, le Global Carbon Capture and Storage Institute (GCCSI) et le Carbon Sequestration Leadership Forum (CSLF) mènent chacun des activités très diverses se rapportant au CSC; un grand nombre d'entre elles devrait intéresser divers États membres de la CEE; elles sont étroitement liées aux activités proposées pour le Groupe d'experts d'une production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles. La CEE devrait instaurer des contacts étroits avec ces organisations afin de créer des synergies et d'éviter les redondances.

II. Activités concrètes

4. À sa réunion⁶ tenue en novembre 2013, le Groupe d'experts a décidé de se fixer une date limite jusqu'en novembre 2014, c'est-à-dire la première année de son mandat actuel de deux ans, pour traiter la question du CSC et analyser d'autres méthodes d'amélioration de l'efficacité de conversion au moyen des quatre activités suivantes (voir par. 20, 26 et 27 du rapport publié sous la cote ECE/ENERGY/GE.5/2013/2).

A. Mener une enquête sur le captage et le stockage du carbone (CSC): situation, évolution récente et parties prenantes

Description: À la réunion du 18 novembre 2013, les participants ont convenu que, en 2014, les travaux devraient porter principalement sur le CSC. En premier lieu, le Groupe d'experts a décidé d'établir un rapport sur le CSC rendant compte de la situation, de l'évolution récente et des acteurs principaux afin que le rôle du Groupe d'experts puisse être défini avec précision et que l'on évite les chevauchements d'activités.

Travaux à entreprendre:

- Examen initial de la littérature existante sur l'évolution des techniques de CSC et des cadres de politique générale (première bibliographie et rapport succinct d'ici au 1^{er} mai 2014);
- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts identifient les principales parties prenantes des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, des milieux universitaires et des organisations internationales et prennent contact avec elles;
- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts recensent les acteurs dans le domaine du CSC dans un contexte intergouvernemental;
- Le Bureau du Groupe d'experts et les experts identifient les domaines où le Groupe d'experts pourrait apporter une valeur ajoutée;
- Le Secrétariat et le Bureau rédigent un rapport pour examen par le Groupe d'experts d'ici à septembre 2014.

Résultats attendus: Un projet de rapport/étude sur la situation en matière de CSC, l'évolution récente et les parties prenantes.

Échéance: septembre 2014.

B. Aider la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à évaluer les techniques de CSC en élaborant une communication à l'intention de la Convention sur l'utilisation du CSC pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Description: Lors de sa réunion du 18 novembre 2013, le Groupe d'experts a offert son assistance à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour évaluer les techniques de CSC. À cette fin, le Groupe d'experts a décidé d'élaborer des recommandations à l'intention de la Convention sur la manière dont le CSC pourrait être utilisé dans la production moins polluante d'électricité, ainsi que pour la récupération

⁶ Le Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, tel qu'il s'appelait alors, a tenu sa neuvième session à Genève, le 18 novembre 2013.

assistée de pétrole, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. S'inspirant des résultats de l'enquête mentionnée au point a) ci-dessus, le Groupe d'experts établirait un rapport contenant des recommandations et des suggestions de la CEE qui serait transmis à la Convention en demandant qu'il soit pris en considération lors de l'examen et des débats en vue de l'élaboration d'un instrument appelé à succéder à celui de Kyoto, après 2015. Le Groupe d'experts se fixerait une date limite pour achever cette activité d'ici à novembre 2014, date à laquelle ces travaux seraient examinés par le Groupe et un rapport écrit serait finalisé et adopté. Ce travail sera étroitement coordonné avec le Centre du charbon propre de l'AIE.

Travaux à entreprendre:

- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts établissent d'ici à novembre 2014 un rapport à l'intention de la Convention contenant des recommandations sur l'utilisation du CSC et la récupération assistée de pétrole comme outils permettant d'atténuer les effets des changements climatiques;
- Le secrétariat organise un examen collégial des recommandations adressées à la Convention;
- Le Bureau du Groupe d'experts rédige une note/lettre à l'intention de la Convention exposant la position de la CEE en ce qui concerne l'utilisation du CSC pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à avril 2015;
- Le secrétariat organise des réunions entre les parties prenantes à la Convention et le Groupe d'experts afin d'examiner et d'affiner les recommandations le cas échéant;
- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts soumettent les recommandations à la Convention sous forme de document pour adoption à la prochaine session du Groupe d'experts et adoption par le Comité de l'énergie durable en novembre;
- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts soumettent les recommandations et communiquent un rapport officiel à la Convention.

Résultats attendus: Recommandations adressées à la Convention sur la manière dont le CSC pourrait être utilisé pour la production moins polluante d'électricité et grâce à la récupération assistée du pétrole afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Échéance: novembre 2014.

C. Évaluer l'efficacité du parc existant de centrales électriques classiques dans la région de la CEE

Description: Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts évaluent l'efficacité actuelle du parc de centrales électriques classiques. Cette analyse devrait servir de base à l'élaboration de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de mesures de modernisation à la fois économiques et environnementales après novembre 2014.

Travaux à entreprendre:

- Le secrétariat et une équipe de membres spécialisés du Groupe d'experts procèdent à un examen initial des acteurs et des informations disponibles afin d'éviter une redondance des travaux;
- Le secrétariat et l'Équipe spéciale recensent les lacunes de l'information sur l'efficacité du parc existant de centrales classiques;

- Le secrétariat et l'Équipe spéciale élaborent, pour la prochaine session du Groupe d'experts, un document sur l'efficacité de conversion des centrales fonctionnant aux combustibles fossiles dans la région de la CEE;
- Le secrétariat et l'Équipe spéciale présentent les conclusions à la prochaine session du Groupe d'experts;
- Le Groupe d'experts envisage les prochaines étapes possibles, notamment la collaboration avec des partenaires qualifiés (organisations internationales, milieux universitaires) dans le domaine de l'évaluation et de l'amélioration de l'efficacité de conversion des centrales fonctionnant aux combustibles fossiles dans la région de la CEE.

Résultats attendus: Une analyse de l'efficacité des centrales électriques fonctionnant aux combustibles fossiles dans la région de la CEE.

Échéance: Examen des acteurs et des évolutions (mai 2014); document de référence (septembre 2014); présentation au Groupe d'experts (octobre 2014); éventuels travaux de suivi (novembre 2015).

D. Définir d'autres activités au moyen d'échanges de courriers électroniques entre les membres du Groupe d'experts

Description: Outre le CSC, le Groupe d'experts a décidé d'explorer d'autres activités possibles au moyen de l'échange de courriers électroniques entre les membres du Groupe d'experts. Les activités additionnelles devraient être concrètes et tangibles, ne pas chevaucher celles d'autres organes et groupes et être conformes aux activités prévues par les États membres. Le Groupe d'experts avait déjà examiné les moyens d'améliorer l'efficacité de conversion des centrales fonctionnant au charbon, notamment par l'utilisation de combustibles fossiles non classiques, le traitement précombustion du charbon et des autres combustibles fossiles, le regroupement de la production de charbon et d'électricité et diverses technologies non polluantes de combustion du charbon.

Travaux à entreprendre:

- Organiser des téléconférences et des échanges de courriels entre les membres du Groupe d'experts;
- Étudier la possibilité pour le Bureau de se réunir physiquement et d'examiner d'autres activités en établissant un ordre de priorité;
- Le secrétariat et le Bureau du Groupe d'experts devraient élaborer pour la dixième session un projet de proposition sur le plan de travail de 2015, portant notamment sur l'examen pratiqué par les États membres ainsi que leurs observations et leurs contributions.

Résultats attendus: Un plan de travail pour la période novembre 2014-décembre 2015 concernant la définition de bonnes pratiques.

Échéance: novembre 2014.
